IL ASSURE QUE L'ÉTAT DÉFENDRA LES PAVILLONS NATIONAUX

Sellal insiste sur l'amélioration du service public

L'amélioration du service public est de mise, selon le ministre des Ressources en eau, qui relève des contraintes en matière de distribution de l'eau. Un projet de grand port est lancé, selon le ministre des Transports par intérim, qui assure que l'Etat défendra les pavillons nationaux maritimes et aériens.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Invité, hier, du forum du quotidien *Liberté*, Abdelmalek Sellal a assuré que la situation en matière de transport maritime des voyageurs s'améliore bien. D'autant que les capacités de l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) qui a bénéficié de crédits seront renforcées par l'acquisition de deux gros car-ferries d'une capacité globale de 5 000 passagers.

Quant au transport maritime des marchandises, le ministre a reconnu que le partenariat engagé avec un opérateur arabe ainsi que le programme de modernisation de la flotte nationale n'ont pas été concluants. A ce propos, Abdelmalek Sellal, qui a relevé la vétusté de la plupart des navires, a indiqué que le vraquier *Blida*, arraisonné l'année dernière au large des côtes somaliennes, devrait être réformé. Et dans la mesure où la société Cnan-Nord sera assistée pour la modernisation de sa flotte, le ministre des Transports par intérim a assuré que l'Etat défendra le pavillon national. En ce sens, Abdelmalek Sellal a évoqué un projet de réalisation d'un grand port au centre du pays. Comme l'Etat défendra toujours et nécessairement le pavillon national aérien (la compagnie Air Algérie), engagée au demeurant dans un processus de modernisation mais souffrant d'un déficit de personnels navigants. C'est ce que le ministre de tutelle assure, réfutant l'ouverture au privé du transport aérien, l'open sky n'étant pas encore à l'ordre du jour, selon lui. Et cela même si 27 compagnies aériennes étrangères travaillent avec l'Algérie, relèvera M. Sellal. Comme il évoque le projet d'un hub (plateforme aéroportuaire) à Adrar, impliquant Air Algérie et la filiale du groupe Sonatrach, Tassili Airlines, dans l'amélioration de la couverture aérienne du sud du pays.

Comme le ministre des Transports a reconnu des retards dans le développement du rail, même si des milliers de kilomètres de voies ferrées sont projetés à l'horizon 2014.

Améliorer le service public

Mais surtout lors de cette rencontre, le ministre des Ressources en eau a insisté sur la nécessité de l'amélioration du service public. Certes, conditionnée par le renforcement du management et le développement de la formation, impliquant fondamentalement les opérateurs délégués à l'alimentation en eau potable et l'assainissement, l'amélioration du service public, cependant, est un impératif, assure Abdelmalek Sellal.

Photo : Samir Sid

Sellal avoue que la distribution en eau pâtit encore de moult contraintes.

«C'est le problème de tout le monde. Qu'on apprenne à gérer le service public», dira-t-il, concédant des insuffisances à ce titre. Et d'autant que les conditions en matière de mobilisation des eaux superficielles et souterraines et d'assainissement se sont «largement» améliorées, quoique des insuffisances persistent encore, reconnaît-il. Certes, la disponibilité de la ressource eau, dont la tarification ne changera pas, ne pose pas problème, des projets de réalisation d'infrastructures de stockage, transfert et interconnexion étant déjà opérationnels, lancés ou en voie de l'être dès la fin 2012, et un programme de modernisation des réseaux a été engagé, assure-t-il.

La distribution reste contrainte

Néanmoins, la distribution pâtit encore de moult contraintes. Celles-ci sont liées notamment aux vols et l'«indiscipline des consommateurs», à la vétusté des conduites mais aussi, et notamment durant cet été, à la forte demande, aux perturbations d'alimentation énergétique et au tarissement de certaines sources montagneuses. Outre le problème des remises en cause des montants d'indemnisation en cas d'expropriation de terrains, notamment à Douéra. D'autre part, Abdelmalek Sellal, qui a annoncé qu'une vingtaine de producteurs d'eau minérale pourraient être autorisés à exercer, selon de nouvelles règles, a indiqué que les opérateurs opérationnels actuellement ne sont que 38, le marché ne devrait pas être saturé et les prix n'ont pas baissé conséquemment. Tout en précisant, au demeurant, que la question relève du commercial, le ministre des Ressources en eau a relevé que la distribution de l'eau minérale a été perturbée par les arrêts de travail.

Par ailleurs, le ministre s'est montré rassurant sur l'état d'avancement du programme de réalisation de treize stations de dessalement de l'eau de mer, à plus de 80% achevés. Ainsi, trois stations restent à livrer, notamment à El Tarf et à Ténès, où des problèmes de financement et des divergences de facturation restent encore à régler. Et dans la mesure où la réalisation de certaines stations ne constitue pas une nécessité absolue, laisse-t-il entendre tout en affirmant que le dessalement est «une question de sécurité nationale.

C. B.

INONDATIONS DANS PLUSIEURS WILAYAS DE L'EST

Les actions préventives épargnent Annaba

Les premières pluies de l'automne qui se sont abattues sur les wilayas de l'est du pays, provoquant des désagréments aux habitants de par les inondations de maisons et quelques dégâts matériels, notamment dans les wilayas de Skikda, Jijel et à un degré moindre dans celle d'El Tarf, n'ont pas eu les mêmes effets à Annaba. Et cela a été vérifié par la population de la quatrième ville du pays. Alors que les prélèvements des quantités de précipitation étaient presque identiques (entre 50 et 60 mm) dans ces quatre wilayas, celle de Annaba a été épargnée du fait des mesures de prévention prises par la Société de l'eau de Annaba et d'El Tarf (SEATA) dont le siège est implanté à Annaba. «En effet, et dès le mois de mai, période généralement marquée par une certaine sècheresse, propice à des travaux de curage, et en prévision des pluies de l'automne, nous nous sommes attelés à l'assainissement et l'entretien de l'ensemble des réseaux. Des travaux ont ainsi ciblé principalement le canal de ceinture, réseau unitaire (conduite unique à ciel ouvert qui charrie les eaux usées et celles des pluies) sur une distance de plus de quatre kilomètres à l'intérieur du tissu urbain. Il y a également le bassin de décantation situé près de l'hôpital Ibn Rochd et dont le rôle est de stopper les troncs d'arbres, gravas et autres objets hétéroclites jetés inconsciemment en amont et pouvant obstruer les réseaux», expliquera le directeur général de la Seata, Rachid Mokrani. Depuis deux ans déjà, les appréhensions de la population de vivre un remake des graves inondations l'ayant marquée de nombreuses fois durant les décennies 1980 et 1990 et même pendant celle plus proche de 2000, avec deux dates marquantes lors des automnes de 2005 et 2009, ces appréhensions se sont estompées ces deux dernières années. Ceci n'a pas été le fruit du hasard mais le résultat d'un travail méthodique.

A. Bouacha

TRAVAUX PUBLICS

8 autoroutes lancées dès 2013

Huit nouvelles autoroutes reliées à l'autoroute Est-Ouest, dont celles de Tizi-Ouzou et Béjaïa, seront lancées dès 2013.

Huit nouveaux projets autoroutiers, reliant l'autoroute Est-Ouest aux principaux ports, seront mis en chantier en 2013, a indiqué le secrétaire général au ministère des Travaux publics. Selon Hocine Necib, cité par l'agence nationale de presse, les études relatives à ces liaisons port-autoroute Est-Ouest, totalisant 636 km ont été toutes engagées. «A partir de 2013, nous allons lancer la réalisation de ces autoroutes auxquelles on a donné un cachet prioritaire sur un programme de 23 infrastructures routières», a déclaré ce responsable du MTP.

Il s'agit, précise M. Necib, de lancer la réalisation de travaux pour relier, dans l'est du pays, les ports de Skikda, de Djendjen (Jijel) et de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest (1 216 km), dont il ne reste que quelques tronçons (entre Constantine et El Tarf) pour être totalement parachevée. Le secrétaire général du MTP n'a pas fourni, cependant, de détails sur le volet financier de ces projets routiers. Il est prévu également la construction d'une autoroute reliant les ports d'Oran, de Ténès (Chlef) et de Tipasa à l'autoroute Est-Ouest, dont le plan initial comprenait plusieurs autoroutes la reliant à plusieurs villes portuaires. De même, la wilaya de Tizi-Ouzou sera reliée à l'autoroute Est-Ouest au niveau de Bouira au titre de ce programme qui s'inscrit dans le cadre des actions complémentaires à ce mégaprojet, effectivement lancé en 2007.

23 liaisons projetées d'ici 2014

Egalement, l'on prévoit la réalisation d'autoroutes reliant Mostaganem et Arzew à l'autoroute, un projet routier entre Béni-Saf-Sidi Bel Abbès et Saïda (200km), Alger-M'sila (260 km), Khemis-Meliana-Tiaret (160 km) et Mascara-Saïda sur 101 km. Ces futurs axes routiers sont «conçus dans la perspective du renforcement du maillage du réseau structurant, tout en permettant la desserte des différents pôles (chef-lieu de wilaya, ports...)», souligne-t-on au ministère. Inscrits au titre du programme sectoriel du ministère des Travaux publics pour la période 2010-2014, ces projets routiers ont été conçus dans le but de dynamiser les échanges économiques dans les régions desservies une fois opérationnels.

Objectif, développer l'intermodal

Les 23 liaisons autoroutières ports-autoroute Est-Ouest «auront un rôle éminemment commercial», a souligné M. Necib, qui a précisé que de tels projets interviennent pour faciliter l'accessibilité aux ports et permettent, à terme, de favoriser les moyens de transport intermodal. Le transport intermodal ou combiné est défini comme étant un transport dont les parcours principaux s'effectuent par route, rail et par voie navigable. Le développement du transport intermodal en Algérie figure parmi les principales lignes directrices du Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) dont les grands chantiers à lancer à l'horizon 2025 reposent notamment sur la modernisation des infrastructures routières et de logistique de transport. A l'horizon 2014, l'Algérie, qui dispose aujourd'hui d'un réseau routier de 112 696 km, verra la réalisation de près de 10 000 km de routes couvrant les différentes régions du pays, rappelle-t-on. Il s'agit de lancer, sur la période 2010-2014, quelque 740 projets portant sur la réalisation de 9 345 km de routes de différentes capacités et de 152 ouvrages d'art, dont des tunnels, des ponts et des échangeurs, selon des données du ministère.

C. B.

BÉJAÏA

Les sinistrés des inondations protestent devant la wilaya

Les habitants des cités Bab Louz, Karamane et les Bâtiments, qui ont été durement affectés par les pluies diluviennes du week-end, sont sortis dans la rue, hier, pour crier leur colère et exiger des autorités locales une solution définitive au problème récurrent des inondations de leurs maisons.

Pour dénoncer «l'inaction» des pouvoirs publics au lendemain de ces inondations, les protestataires ont procédé à la fermeture du principal axe routier de la rue de la Liberté, au centre-ville, perturbant fortement la circulation automobile. Les manifestants n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour fustiger les autorités locales qu'ils accusent ouvertement de «laxisme». «A chaque averse, c'est le même calvaire. Aujourd'hui, nous disons basta aux fausses promesses des responsables locaux. A ce jour, aucun responsable ni élu ne s'est déplacé pour s'enquérir de notre drame après ces inondations. Le wali qui nous a également promis, il y a longtemps déjà, lors d'une rencontre avec les habitants des quartiers, de prendre en charge notre problème, n'a également à ce jour rien fait de son côté», se sont plaints des habitants et des commerçants qui ont subi des dégâts.

Le wali pointe du doigt les élus locaux

Il y a lieu de rappeler que dans son intervention, samedi, sur les ondes de la radio locale, le wali de Béjaïa, Hamou Ahmed Touhami, s'est vivement attaqué aux élus locaux qui, selon lui, «n'ont pas su faire face à ces inondations». «L'APC aurait dû procéder au curage des avaloirs. Cette opération devait être entreprise régulièrement suivant un plan annuel sans attendre un télégramme ou un écrit du wali», reproche la première autorité de la wilaya aux élus. Et d'ajouter : «Je les blâme officiellement car la plupart d'entre eux ont brillé par leur absence et n'ont pas fait ce qu'ils devaient faire, c'est à dire sortir les engins, les camions et mobiliser les employés pour accomplir leur travail.»

A. Kersani